

Motion 2598

pour une valorisation de la filière agronomie de l'HEPIA

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance de maintenir une production agricole indigène pour l'approvisionnement de la population ;
- l'évolution climatique modifiant les conditions de production végétale ;
- la nécessité de prendre des mesures permettant d'adapter les cultures à ces nouvelles conditions ;
- la nécessité d'adapter les méthodes de productions agricoles pour tenir compte de l'évolution des connaissances en matière environnementale ;
- les besoins particuliers en recherche et développement permettant de mettre en œuvre les plans de réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires à l'échelle locale ;
- l'importance des besoins en matière d'enseignement qui en découle ;
- la place qu'occupent les cultures spéciales (maraîchère, fruitière, horticole) à Genève et en Suisse romande ;
- la nécessité d'assurer une formation tertiaire complète dans ces domaines ;
- l'absence de formation tertiaire spécifiquement dédiée aux cultures spéciales en Suisse,

invite le Conseil d'Etat

- à valoriser la filière agronomique existante à l'HEPIA en renforçant l'axe de formation lié à la production alimentaire spécifique aux cultures spéciales ;
- dans cet objectif, à doter la filière bachelor en agronomie d'infrastructures permettant un enseignement dynamique de la production horticole, maraîchère et fruitière en site propre, comme c'est le cas pour le centre de formation professionnelle de Lullier (CFPne) ;
- à étudier la possibilité d'attribuer à l'HEPIA des surfaces de production adaptées aux besoins de la recherche et de l'enseignement, permettant de mener des essais agronomiques sur site.